

P.V DU C.A DU 17 MAI 2002. LOUVAIN.

Présents : VERWAEST Jacques, UNDORF Gilbert, DEFRAEYE René, BUGGENHOUT Francis, WIGGELEER Patrick, RONSSE Marc, LEJEUNE Léon, FIEVET Daniel.

Absents excusés : HAMBLENNE Marc, CARRALCAZAR Raphaël, DELCOMINETTE Guy, FERON Michel, ROLIN Jacques, VAN VLAENDEREN Michel.

1. **Accueil du Président** : Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et fait part de modifications demandées par la FRBTA pour les championnats en salle, ce point sera discuté lors de l'acceptation du calendrier.
2. **Rapport du Secrétaire Général** : 1466 membres sont inscrits au fichier de la Ligue. **Ballottage** : 143 nouveaux membres sont présentés ainsi que 2 nouveaux cercles de tir : 408 EBSA INDIAN HEAD (LIEGE) et 706 LES BONS TIREUS D'SEURIS (NAMUR).
3. **Rapport du Trésorier** : nombre de membres en ordre de cotisation : 1466 contre 1530 en 2001, différence de 64.
Suite à la clôture définitive des dossiers ADEPS 2001 et des modifications du P.P 2002 apportées par l' ADEPS, le résultat du bilan 2001 a été modifié en conséquence ainsi que les budgets 2002.
Sur le plan financier, nous risquons de devoir prendre un crédit de caisse pour faire face aux dépenses 2002 tant que les montants des avances à recevoir pour les PROPAGANDES ET COIB ne sont pas fixés.
Le Dossier du Championnat d'Europe d'ANKARA (clôturé) est rentré à l'ADEPS.
Le trésorier a reçu les participations des athlètes à ce championnat (3 X 300 €)
Le Dossier de demande d'intervention pour le Grand Prix de POREC est rentré à l'ADEPS
Le Dossier de demande d'intervention pour la JUNIOR CUP d'ATHENES est rentré à l'ADEPS.
Le Dossier de demande d'intervention pour le Grand Prix d'ERLANGEN est rentré à l'ADEPS.
Achat d'un FAX pour le Responsable de la Gestion Sportive et Communication.
Rappel des Taxes payables à la FITA : FITA et ARROW HEAD : 50 € pour droit d'organisation.
Décisions du C.A : Pour tous les GRAND PRIX, CHAMPIONNATS et JUNIOR CUP, une AVANCE SUR LES FRAIS DE PARTICIPATION sera exigée des participants : elle se montera à la somme de 300 € (trois cents Euros) par participant.
4. **Rapport du Responsable Gestion Sportive et Communication** :
Le Plan –Programme 2002 modifié est accepté dans son ensemble, l'ADEPS a fait confiance.
La Ligue devra toujours faire les avances.
FIELD : prise en considération par l'ADEPS grâce à de bons résultats.
La règle est simple : si les résultats sont là, l'ADEPS y sera aussi.
Plan de communication accepté : Site Web, (<http://lfbta.be>, avec adresse des clubs par adresses POP)

Catalogue (genre triptyque) accepté.

5. Rapport du Responsable Sport pour Tous et Promotion : L'ensemble des Jeunes faisant partie du POLE JEUNE progresse à grands pas.

Création d'un fascicule : Comment animer un club de Tir à L'Arc ?

Cours d'Initiateur : une dizaine de demandes sont rentrées. Un nouvel appel sera lancé dans le prochain archer.

6. Rapport du Responsable Arbitrage :

Des archers en catégories MASTER tirent les distances des Dames en FITA, pas de problèmes, ils payent leurs inscriptions et sont d'accord de ne pas être classés et de ne pas recevoir de distinctions. Ils peuvent revenir aux distances HOMMES quand ils le veulent. Accepté par le C.A

Records du Monde en Catégorie MASTER : depuis le 1^{er} avril 2002, la FITA reconnaît les RECORDS MASTER sur ses tirs. En ce qui concerne les records dans les tirs 25 m et 50/30 M, la FRBTA a décidé lors de sa séance du 14 mai 2002 de METTRE A ZERO tous les records MASTER et de ne les homologuer en tant que tel qu'à dater au 1^{er} avril 2002.

RAPPEL DES TAXES PAYABLES A LA FITA :

FITA, ARROW HEAD : taxe de 50 € payable à la demande du Trésorier. Ces tirs supportent la taxe – tir de 0.25 € par archer.

EPREUVE 70 M (avec ou sans Finales) : une augmentation du coût de la participation avait été décidée en 2000, lors de l'attribution par la FITA des BADGES TARGET EN 70 M ; 900 Round et tirs en salle.

Cette augmentation était de 1.25 € (50 francs). Elle était et est toujours subie par l'archer dans le coût de sa participation.

La taxe – tir en Epreuve 70 M est fixée à 1.25 € par archer et intervient dans le paiement de :

1. La taxe FITA de 50 €
2. Des Badges Target FITA à la FITA.

TOUT TIR 70 M DEVRAIT DONC ETRE UN TIR AVEC OCTROI DE BTF, sauf avis contraire du cercle organisateur et dans ce cas, le tir est un **tir non officiel**, qui n'apparaît pas au calendrier.

TIR EN SALLE : taxe de 50 € payable à la demande du Trésorier. Ces tirs supportent la taxe – tir de 0.25 € par archer.

Séminaire d'Entraînement de Juges Internationaux à BRUXELLES du 8 au 10 octobre 2002. Une demande d'avance de 250 € est demandée à chaque Ligue = O.K.

Appel à candidature pour Candidat Juge International :

- être membre **actif** depuis au moins deux ans dans l'Arbitrage.
- Envoyer votre C.V chez Patrick WIGGELEER ; Kasteelstraat, 7 bus 5 1853 STROMBEEK BEVER ou par E-mail patrick.wiggeleer@belgacom.net.
- Les candidatures seront soumises à la LFBTA, puis à la FRBTA.

7. Rapport des Délégués présents :

HAINAUT : rien à signaler

BRABANT : réponses aux questions posées (courrier)

- Parution d'un récapitulatif des tirs avec BTF, n'est-il pas plus judicieux de publier tous les tirs ? Réponse : Normalement prévu.

- Programme de Propagande, affichage, etc ... : Soumettre un projet détaillé.
- Tirs Brevets Jeunes : délai trop long entre la réussite du brevet et la réception , brevets vierges disponibles sur les tirs ? : Avant d'attribuer un Brevet JEUNES, il faut d'abord vérifier que le JEUNE est bien inscrit à la LIGUE , que son matricule est correct et que l'orthographe de son nom est correcte.
Le secrétariat administratif est désormais chargé de la création de ces brevets, mais après vérification.
Manque de motivation des archers : referendum sur la désertion des pas de tirs ? : les questions doivent être posées en Province et dans les clubs.
- Listings des brevetés Initiateurs, aide – moniteur et moniteur : seront fournis par le secrétariat administratif.
- Championnat d' Europe BRUXELLES 2004 : Aucune implication financière de la Ligue. Création d'un Comité spécifique (ASBL) à cette organisation.

8. **Debriefing de l' A.G Extraordinaire du 19 avril 2002 à FBG GODINNE.**
Rappel des décisions prises : l' AGE par 50 voix contre 27 et 3 abstentions confirme la décision de l' A.G du 12 janvier de ne pas accepter le club de tir 253 LAS au sein de la LFBTA.
Le Secrétaire Général répondra à un courrier de Monsieur PIERRE Aimé à ce sujet.
9. **Plan – Programme 2002 et sa réalisation :**
Acceptation des programmes des Grands Prix par l' ADEPS.
Rappel des interventions ADEPS :
Championnat du Monde : 100 % forfaitairement plafonné à 2120 frs/ jour (53 €), pour les Recurve , 66 % pour les disciplines non – olympiques.
Championnat d'Europe : 66 % olympique et 45 % non – olympiques
Jeunes : 45 %.
Les interventions ADEPS sont récupérées l'année suivante.
Ce qui explique les demandes d'avance sur les frais de participation.
Détachement du D.T : avis favorable de la Communauté Française, du Pouvoir Organisateur et du Comité Supérieur.
10. **Engagement du Directeur Technique** : la fonction du D.T n'est pas liée à un horaire mais est liée à des résultats (ADEPS).
Moyens décrits par le D.T : mettre en route les contacts entre les Jeunes et les Seniors BOT.
Planification des entraînements, recherche des structures, travail de l'équipe (entraînements spécifique en tir par équipe, etc)
LE C.A se déclare d'accord pour ce type de programme.
LE C.A charge le D.T de la mission de coordonner l'organigramme (pour le prochain C.A).
11. **NATIONAL** : NYMBURG : Séminaire sur le Management Sportif , les représentants de la FRBTA seront Mrs ZINTZ pour la LFBTA et VERCAIGNE pour la HBL.

Championnat d' Europe BRUXELLES 2004 : une ASBL va être créée et un organigramme dressé. Les Fédérations n'ont rien à financer dans cette ASBL.

Nouvelle catégorie proposée par la FRBTA : BENJAMINS (jeunes de 14 ans ,non révolus et moins), qui tirent aux distances de la Mini - FITA comme les DEB 1, mais doivent être classés et recevoir des prix. Les sigles à appliquer seront RHB, RDB, CHB, CDB. Le coût de la participation est identique au DEB 1, soit 7 €.

La FITA va créer des distinctions pour les CADETS.

CALENDRIER EN SALLE 2002-2003 : l'Exécutif propose une modification des dates des Championnats en Février :

1^{er} week-end : Championnat de Province

2^{ème} week-end : Championnat des LIGUES

3^{ème} week-end : TIR DES JEUNES (Championnat de Belgique des Jeunes)(HBL)

4^{ème} week-end : SAMEDI Championnat de BELGIQUE PAR EQUIPES
DIMANCHE Championnat de Belgique Individuel (4 catégories, Homme et Dame, Recurve et Compound) (LFBTA)

Les championnats JEUNES et Belgique se font en alternance dans les deux Ligues.

Des projets de règlements concernant ces deux championnats doivent encore être élaborés, respectivement par Marc RONSSE pour les JEUNES et le D.T pour les Seniors et les Equipes. **Ces projets de règlements doivent encore être acceptés.**

BIR 2002 - 2003 : FAO des 2 et 3/11, KJS des 16 et 17/11, MOL des 30/11 et 1/12, CAB des 4 et 5/01/2003.

Le calendrier remanié sera à présenter au prochain C.A (plus tôt si possible).

Il n'y aura plus de subventions, mais bien une participation payante.

Le secrétaire Général est chargé de demander à la Province de NAMUR si dans ces éventuelles nouvelles conditions, elle maintient sa décision d'initier les CHAMPIONNATS DE Belgique.

12. Nouveaux Coûts des participations , tirs en salle : ACCEPTES.

NIVEAU DES TIRS	SENIORS	JEUNES
NATIONAL (18 M avec Finales)	10 €	7 €
Combiné 25/18 M	9 €	6 €
25 ou 18 M LIGUE	6,5 €	4,5 €
25 ou 18 M PROVINCE	Prix fixés par la PROVINCE	
BREVETS JEUNES		2,5 €
TAXE - TIR	0 ,25 €	0,25 €
FRAIS D'ARBITRAGE	7,5 € par volée de 60 flèches	

Les prix du NATIONAL ont été fixés par le Comité Exécutif de la FRBTA.

13. Debriefing Grand Prix POREC : Un psychologue accompagnait les archers du BOT.

Son travail consiste à créer une nouvelle mentalité (sens de l' équipe, etc.), d'inculquer une nouvelle hygiène de vie et d'alimentation. Les résultats réalisés actuellement ne sont pas le but principal, le point d'orgue doit être atteint à OULOU, avec des résultats et des comportements qui devraient se révéler et s'affirmer au fur et à mesure des compétitions futures.

14. Sélections GRAND PRIX ERLANGEN :

RECURVE DAME : LEONOVA Irina

COMPOUND HOMME : PRIEELS Philippe.

15. Sélections JUNIOR CUP ATHENES :

COMPOUND HOMME CADET : DURLET Jean – PHILIPPE et VANDEPOELE Mathieu.

Divers :

Avance sur frais de participation : un courrier sera envoyé aux différents sélectionnés afin de leur réclamer le paiement des 300 €.

Le prochain C.A aura lieu le vendredi 12 juillet 2002. Le lieu est encore à déterminer.